

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA Europe Small Cap A Capitalisation EUR

Nom de l'initiateur du PRIIP : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (« BNPP AM »), filiale du groupe BNP Paribas S.A.

ISIN FR0000170516

Site internet de l'initiateur du PRIIP : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France. BNPP AM est agréé en France sous le n° GP 96002 et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés: 31/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une action de la SICAV « AXA Europe Small Cap ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs

Rappel de l'objectif et de la politique d'investissement de l'OPCVM maître : Objectif d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».

L'OPCVM AXA Europe Small Cap est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds - Europe Small Cap (l'OPCVM maître). A ce titre, AXA Europe Small Cap est investi en totalité et en permanence dans l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

L'OPCVM recherche à la fois à générer une croissance à long terme de votre investissement, mesurée en EUR, à partir d'un portefeuille géré activement constitué d'actions cotées et de titres liés à des actions en appliquant une approche ESG.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la performance d'AXA Europe Small Cap sera inférieure à la performance d'AXA World Funds - Europe Small Cap, en raison des frais propres à la l'OPCVM AXA Europe Small Cap.

Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active et fait référence à l'indice STOXX Europe Small 200 Total Return Net (l'« Indice de référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille de l'OPCVM et peut exposer ce dernier à des entreprises qui ne sont pas incluses dans l'Indice de référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre l'OPCVM et l'Indice de référence ne sont soumises à aucune restriction. L'OPCVM investit essentiellement dans des actions de sociétés à petite et moyenne capitalisation domiciliées en Europe, tout en assurant une diversification sectorielle. L'OPCVM investit au moins deux tiers de ses actifs dans des sociétés de petite capitalisation cotées sur les marchés européens. L'OPCVM peut investir moins de 25 % de ses actifs dans des instruments du marché monétaire et jusqu'à 10 % de ses actifs dans des obligations convertibles et classiques. Les produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille ou de couverture.

L'OPCVM promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales en investissant dans des titres de sociétés qui ont mis en œuvre de bonnes pratiques en matière de gestion de leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG). En premier lieu, l'OPCVM est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de Standards ESG d'AXA IM, (<https://www.axa-im.com/our-policies>) ainsi qu'une approche sélective « Best-in-universe » (type de sélection ESG consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés de l'univers d'investissement d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité, et à accepter des biais sectoriels, sachant que les secteurs jugés globalement les plus vertueux seront plus fortement représentés) qui consiste à réduire l'univers d'investissement en excluant des émetteurs, sur la base des Politiques d'exclusion sectorielle et de standards ESG d'AXA IM et en fonction de leur note sur l'aspect Environnement, comme décrit dans l'annexe SFDR de l'OPCVM. En second lieu, le Gestionnaire Financier utilise une stratégie combinant une analyse macroéconomique et une analyse spécifique des secteurs et des sociétés, qui repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement des entreprises. À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour l'aspect environnemental, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie

gouvernance.

Les données ESG utilisées reposent sur des méthodes s'appuyant en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires mais qui doivent être distinguées car leur méthode de calcul peut être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

L'OPCVM est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes de parts de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription et de rachats doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et les statuts de l'OPCVM. La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France ou au Luxembourg. Le calendrier de référence est celui d'Euronext Paris et tient aussi compte du calendrier de l'OPCVM maître (y compris de l'Eurex Exchange).

Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Indicateur de référence

L'indice STOXX Europe Small 200 est un indice boursier regroupant les 200 plus petites capitalisations de l'indice STOXX Europe Small 600. L'indice STOXX Europe Small 600 offre une exposition aux grandes, moyennes et petites capitalisations européennes. Cet indice est calculé et établi par STOXX (cours de clôture) et sa performance inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indice.

Des informations relatives à cet indice sont disponibles sur le site : www.stoxx.com.

L'OPCVM nourricier et l'OPCVM maître ont le même indicateur de référence.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à des investisseurs particuliers qui n'ont aucune expertise financière ou connaissance spécifique pour comprendre le fonds et peuvent supporter une perte en capital totale. Il convient à des clients qui recherchent une croissance de leur capital et une approche ESG. Les investisseurs potentiels devront avoir un horizon d'investissement d'au moins 5 années.

Dépositaire

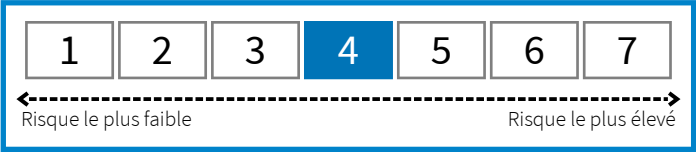
BNP PARIBAS SA

Autres informations

Veillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 260	€2 910
	Rendement annuel moyen	-67.40%	-21.88%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 340	€6 920
	Rendement annuel moyen	-36.60%	-7.10%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910	€10 250
	Rendement annuel moyen	-0.90%	0.50%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 050	€15 440
	Rendement annuel moyen	30.50%	9.08%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 08 2021 et 12 2024.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 05 2017 et 05 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2016 et 10 2021.

Que se passe-t-il si BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€669	€1 647
Incidence des coûts annuels (*)	6.8%	3.2% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.20 % avant déduction des coûts et de -0.04 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 4.50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €450
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.92% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€183
Coûts de transaction	0.37% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€36
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l’argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com
 Par courrier à l'adresse suivante : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.
 Par téléphone :+33 (0) 1 44 45 85 65
 Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe BNP Paribas S.A., nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès du déléataire de la gestion comptable : BNPP AM et depuis la page <https://funds.axa-im.com/>. Ils sont disponibles gratuitement.
 Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://funds.axa-im.com/>.
 Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.